

QUARANTE ANS ET DÉJÀ BIEN MALADE

PRISON Construite en 1977, Champ-Dollon donne des signes inquiétants de délabrement. Souvent décriée, la surpopulation a aussi des effets néfastes sur le bâtiment.



● VALÉRIE DUBY

En 1977, à l'occasion de son inauguration, on la comparait à un cinq-étoiles ou, à l'inverse, on mettait en cause ce bâtiment de haute sécurité totalement inhumain. «Les prisonniers étaient seuls en cellule. Il est fou de voir à quel point les choses ont évolué en quarante ans. Aujourd'hui, c'est la surpopulation qui rend inhumaine l'établissement», constate la députée Anne Marie von Arx-Vernon, présidente de la Commission des visi-

teurs de prison.

La semaine prochaine, Champ-Dollon fêtera ses 40 ans. Un bel âge? À dire vrai, elle ne se porte pas très bien. «Champ-Dollon tient debout, mais on la maintient en survie au niveau de l'infrastructure», n'hésite pas à dire Laurent Forestier, directeur de la communication de l'Office cantonal de la détention. Rien à voir évidemment avec des prisons totalement délabrées comme on peut en voir

parfois, en France, dans des reportages.

Disons que la quadragénaire genevoise a un peu trop forcé en détenant jusqu'à plus de 900 détenus, pour une capacité initiale de 270 places (390 à l'heure actuelle).

Oui, la surpopulation a aussi un coût en termes de santé du bâtiment. Des murs inté-



270

places étaient prévues à l'origine. La prison a enfermé jusqu'à plus de 900 détenus.

4,8

millions C'est le coût des travaux nécessaires à l'entretien de Champ-Dollon. Mais pour pouvoir véritablement rénover, il faudrait déplacer 150 prisonniers...

rieurs et extérieurs délabrés, des problèmes de carbonatation sur les façades, une chaufferie mise à rude épreuve: la surpopulation carcérale a engendré une surexploitation de tous les équipements, que l'on évoque les cuisines, la consommation d'eau et d'énergie, etc. «Cela a généré des rénovations et des adaptations plus lourdes», ex-

plique Laurent Forestier. Des installations vieillissantes, des petites inondations, des pannes en tout genre (sauf au niveau de la sécurité heureusement), il n'y a pas un jour sans qu'une entreprise de réparation ne soit présente sur les lieux. Une équipe de gardiens a même été dévolue à l'accompagnement des ouvriers...

En moyenne, le coût annuel des rénovations, de l'entretien et des transformations à Champ-Dollon s'élève à 4,8 millions. C'est évidemment beaucoup plus, proportionnellement, que ce qui est alloué aux autres bâtiments propriétés de l'État de Genève.

Réhabiliter la prison, «dans un

état de vétusté avancé» comme le répète Pierre Maudet, conseiller d'État chargé du Département de la sécurité et de l'économie, est «une impérieuse nécessité». Seulement voilà, on ne rénove pas un tel endroit comme une école ou un immeuble d'habitation.

Encore quatre ans d'attente

À Champ-Dollon, pour pouvoir travailler secteur par secteur, il faudrait pouvoir déplacer environ 150 prisonniers. Et pour les mettre où? Il n'y a qu'une seule solution. Attendre la construction de la prison des Dardelles et ses 450 places à l'horizon 2021 (le projet de loi sera examiné par le Grand Conseil genevois début 2018) pour pouvoir entreprendre, enfin, de véritables travaux.

Exposition sur les 40 ans de Champ-Dollon dès le 9 juin dans la cour de l'Hôtel de Ville; un livre vient de paraître chez Slatkine, «Champ-Dollon, les quarantièmes rugissants».